



COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 octobre 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-neuf octobre à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de M. Christophe SAINT-PIERRE.

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....27
Votants.....34

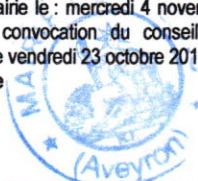
Objet :

RAPPORTEUR :
Monsieur le Maire

Délibération numéro :
2015/204

Énumération des décisions
du Maire

Nota - Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : mercredi 4 novembre 2015, que la convocation du conseil avait été établie le vendredi 23 octobre 2015
Le Maire



ÉTAIENT PRÉSENTS : Christophe SAINT PIERRE, Claude ASSIER, Sylvie AYOT, Daniel DIAZ, Christelle SUDRES BALTRONS , Bernard NIEL , Alain NAYRAC, Anne GAUTRAND, Bernard SOULIE, Elodie PLATET, Nicolas LEFEVERE, Patrice GINESTE, Dominique DUCROS, Richard FAYET, Maryse DAURES, Claude CONDOMINES, Barbara OZANEUX, Thierry SOLIER, Annie BLANCHET, Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL , Nadine TUFFERY, Philippe RAMONDENC, Pascale BARAILLE, Denis BROUGNOUNESQUE, Isabelle CAMBEFORT, Nicolas CHIOTTI

ÉTAIENT EXCUSÉS : Hugues RICHARD pouvoir à Christophe SAINT PIERRE, Bérénice LACAN pouvoir à Christelle SUDRES BALTRONS , Laaziza HELLI pouvoir à Claude ASSIER, Nathalie FORT pouvoir à Alain NAYRAC, Michel DURAND pouvoir à Emmanuelle GAZEL , Albine DALLE pouvoir à Nadine TUFFERY, Frédéric FABRE pouvoir à Claude ALIBERT

ÉTAIENT ABSENTS : Karine ORCEL

Monsieur Nicolas LEFEVERE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur Jean-Paul DARDE, Directeur du Pôle Projets Urbains et Aménagements de la Mairie a été désigné comme secrétaire auxiliaire de séance.

DECISIONS DU MAIRE :

Les décisions du Maire sont consultables dans leur intégralité sur le site internet de la Ville dans la rubrique Délibérations.

Numéros	Services	OBJET :
146	Achats/Marchés Publics	<p>D'attribuer :</p> <p>Suite à avis d'appel public à la concurrence en date du 24 Juin 2015 et publication sur :</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Site internet de la ville de Millau BOAMP Site https : www.marches-publics.fr</p> </div> <p>Le Marché et ses avenants : « Fourniture de produits et matériels d'entretien », Accordé à :</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>SARL BONNET HYGIENE ZAE du Causse d'Auge 48000 Mende</p> </div>

		<p>Lot n° 1 : Produits d'entretien, Petits matériels et Accessoires</p> <p>SARL API-MPI 4 Avenue Durand de Gros 12000 Rodez Lot n° 2 : Essuyage et Distributeurs, Fournitures à usage unique</p> <p>SAS COMPTOIR DE BRETAGNE ZA La Teillais rue Jean-Marie David 35740 Pace Cedex Lot n° 3 : Vaisselle Restauration/Centres Aérées</p> <p>Montant du marché :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Montant € (TTC)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lot n° 1 : Produits d'entretien, petits matériels et accessoires</td> <td>33 600</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 2 : Essuyage et distributeurs, fournitures à usage unique</td> <td>27 600</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 3 : Vaisselle Restauration/Centres Aérées</td> <td>10 800</td> </tr> </tbody> </table> <p>Imputation budgétaire (Dépense BP 2015) : Budget de la ville. La durée est d'un an renouvelable deux fois, et prend effet à sa notification.</p>		Montant € (TTC)	Lot n° 1 : Produits d'entretien, petits matériels et accessoires	33 600	Lot n° 2 : Essuyage et distributeurs, fournitures à usage unique	27 600	Lot n° 3 : Vaisselle Restauration/Centres Aérées	10 800
	Montant € (TTC)									
Lot n° 1 : Produits d'entretien, petits matériels et accessoires	33 600									
Lot n° 2 : Essuyage et distributeurs, fournitures à usage unique	27 600									
Lot n° 3 : Vaisselle Restauration/Centres Aérées	10 800									
147	Service Juridique	<p>De confier :</p> <p>A Maître Jean-Marc FEVRIER, 76 Avenue du Général Leclerc, 11100 Narbonne, La Défense des intérêts de la Ville : Devant la Cour Administrative de Bordeaux dans l'affaire : Association de lutte contre l'affichage publicitaire illégal en Midi-Pyrénées. Imputation budgétaire (Dépense BP 2015) : Fonction 01, Nature 6227, TS 131.</p>								
148	Service Juridique	<p>De confier :</p> <p>A Maître Jean-Marc FEVRIER, 76 Avenue du Général Leclerc, 11100 Narbonne, La Défense des intérêts de la Ville : Devant la Cour Administrative de Bordeaux dans le dossier : Annulation d'un permis de construire : Imputation budgétaire (Dépense BP 2015) : Fonction 01, Nature 6227, TS 131.</p>								
149	Service Finances	<p>De contracter :</p> <p>Auprès de la Caisse des Dépôts, 97 rue Riquet, 31000 Toulouse, Un contrat de prêt nécessaire au financement des attributions du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA). Montant du Prêt : 672 817 €.</p>								

150	Achats/Marchés Publics	<p>D'attribuer : Suite à avis d'appel public à la concurrence en date du 14 Juillet 2015 et publication sur :</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> <p>Site internet de la ville de Millau BOAMP Site https : www.marches-publics.fr</p> </div> <p>Le Marché et ses avenants : « Bulletin Municipal – Ville de Millau – Impression/diffusion », Accordé à :</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> <p>SA PURE IMPRESSION ZAE de Fréjorgues Est 34130 Mauguio Lot n° 1 : Impression</p> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-top: 5px;"> <p>Lot n° 2 : Diffusion (infructueux)</p> </div> <p>Montant du marché :</p> <table border="1" data-bbox="630 871 1511 969"> <thead> <tr> <th></th> <th>Montant € (TTC)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lot n° 1 : Impression</td> <td style="text-align: right;">19 680,00</td> </tr> </tbody> </table> <p>Imputation budgétaire (Dépense BP 2015) : Fonction 611, Nature 100, TS 023. La durée est d'un an renouvelable trois fois, et prend effet à sa notification.</p>		Montant € (TTC)	Lot n° 1 : Impression	19 680,00
	Montant € (TTC)					
Lot n° 1 : Impression	19 680,00					